

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22726 Numéro SIREN : 807 678 511 Nom ou dénomination : 2THELOO RAILWAY

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 108168

2THELOO RAILWAY

Société par Actions Simplifiée
13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 31 août 2021

2THELOO RAILWAY SAS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société 2theloo Railway SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2theloo Railway SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.144-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 août 2021

DocuSigned by:

8A0E9091E23D472...

BDO Paris Audit & Advisory
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	508 200	321 438	186 762	232 327
Autres immobilisations corporelles	8 398 309	2 632 856	5 765 452	5 813 715
Immobilisations en cours	69 870		69 870	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 040		10 040	8 840
TOTAL (I)	8 986 418	2 954 294	6 032 124	6 054 882
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	71 878		71 878	76 580
Avances et acomptes versés sur commandes	723		723	
Créances				
Clients et comptes rattachés	64 380	33 834	30 546	442 894
Autres	1 202 701		1 202 701	1 228 518
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	589 602		589 602	98 037
Charges constatées d'avance	95 892		95 892	89 209
TOTAL (II)	2 025 175	33 834	1 991 341	1 935 239
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 011 593	2 988 128	8 023 465	7 990 121

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-3 311 111	-2 892 673
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 880 457	-418 438
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-4 941 568	-3 061 111
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	356 550	293 793
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	356 550	293 793
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180	
Emprunts et dettes financières diverses	7 533 823	6 968 216
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 105 301	3 219 175
Dettes fiscales et sociales	959 021	570 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 157	13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	12 608 483	10 757 438
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	8 023 465	7 990 121
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	33 706		33 706	69 884
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 236 931		4 236 931	8 835 455
Chiffre d'affaires Net	4 270 638		4 270 638	8 905 340
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			96 942	27 975
Autres produits			520	89 051
TOTAL (I)			4 368 100	9 022 365
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 658	76 495
Variation de stocks (marchandises)			4 702	-29 930
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 552 921	4 869 883
Impôts, taxes et versements assimilés			147 892	199 967
Salaires et traitements			2 120 911	3 118 468
Charges sociales			267 670	342 972
Dotations aux amortissements sur immobilisations			930 675	683 277
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				33 834
Dotations aux provisions pour risques et charges			159 699	172 113
Autres charges				5 329
TOTAL (II)			6 217 129	9 472 407
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-1 849 029	-450 041
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			32 139	36 758
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			32 139	36 758
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-32 139	-36 758
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 881 168	-486 799

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2020
Au 31/12/2020Du 01/01/2019
Au 31/12/2019**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion	17 455	100 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	17 455	100 000

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	16 743	
Sur opérations en capital		31 639
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	16 743	31 639

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	712	68 361
---	------------	---------------

Participations des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 385 554	9 122 365
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 266 011	9 540 804
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-1 880 457	-418 438

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées	32 139	36 758
--	--------	--------

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 023 465 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -1 880 457 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré la perte de la moitié du capital social compte tenu du soutien financier du groupe 2theloo,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise à partir du premier confinement, soit à partir du 17 mars 2020. En coopération avec la SNCF, nous avons rendu les sites ferroviaires gratuits, ce qui a été couvert par la SNCF et n'a entraîné qu'une perte de revenus limitée.

En raison des restrictions de circulation tant au niveau national qu'au niveau international, la société a dû fermer l'ensemble de ses sites et les rouvrir progressivement dans le courant de l'année ce qui a eu un impact majeur sur son chiffre d'affaires.

Dans le même temps, le personnel de la société a été mis au chômage partiel, ce qui a réduit de manière significative le niveau de coût. Le montant total de l'aide relative au chômage partiel s'élève sur l'exercice 2020 à 849 555 €.

Le groupe 2theloo a été en mesure d'attirer des financements complémentaires pour couvrir la perte de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitudes significatives sur la continuité de son exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Amortissements

Les immobilisations sont mises en service et amorties à compter de l'inauguration des sites correspondants. Elles sont amorties, selon le mode linéaire, sur les durées des contrats d'occupation comprises entre 9 et 12 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent uniquement à des dépôts de garantie.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Aucune dépréciation des stocks n'a été constatée au 31/12/2020.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalent attendue de celle-ci.

La société a plusieurs litiges prud'homaux en cours qui sont provisionnés à la clôture de l'exercice pour un montant total de 356.550 €.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du turn over important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considérée comme non significative.

Impôts sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 000 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	183	208
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	183	208

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 000	1.00000	250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	250 000	1.00000	250 000

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendriklaan 17 - 1075 AZ AMSTERDAM	895 548	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agents. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	508 200		
Inst. gales., agents. et aménagt. divers	7 529 776		740 222
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	31 686		
Emballages récupérables et divers			96 625
Immobilisations corporelles en cours			69 870
Avances et acomptes			
TOTAL	8 069 661		906 717
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 840		1 200
TOTAL	8 840		1 200
TOTAL GENERAL	8 078 501		907 917
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agents. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		508 200	
Inst. gales., agents. et aménagt. divers		8 269 997	
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		31 686	
Emballages récupérables et divers		96 625	
Immobilisations corporelles en cours		69 870	
Avances et acomptes			
TOTAL		8 976 378	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		10 040	
TOTAL		10 040	
TOTAL GENERAL		8 986 418	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement					
Autres postes d'immo. incorp.					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	275 872	45 565		321 438	
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	1 736 240	882 147		2 618 387	
Matériel de transport					
Mat. de bureau et informatique, mobilier	11 507	2 962		14 469	
Emballages récup. et divers					
	2 023 619	930 674		2 954 294	
TOTAL GENERAL	2 023 619	930 674		2 954 294	
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement (I)					
Autres postes d'immo. incorp. (II)					
TOTAL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récup. et divers.					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	293 793	159 699	96 942		356 550
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II 293 793 159 699 96 942 356 550					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	33 834				33 834
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III 33 834					
TOTAL GENERAL (I+II+III) 327 627 159 699 96 942 390 384					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		159 699	96 942		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 040		10 040
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	40 601	40 601	
Autres créances clients	23 779	23 779	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	128 683	128 683	
Taxe sur la valeur ajoutée	593 695	593 695	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	89 744	89 744	
Groupe et associés (2)	364 398	364 398	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	26 181	26 181	
Charges constatées d'avance	95 892	95 892	
	TOTAL	1 373 013	1 362 973
			10 040

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	180	180		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	6 168 818			6 168 818
Fournisseurs et comptes rattachés	4 105 301	4 105 301		
Personnel et comptes rattachés	325 152	325 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 648	371 648		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	160 529	160 529		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	101 692	101 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 365 006	1 365 006		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	10 157	10 157		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 608 483	6 439 665		6 168 818

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		364 398
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	6 165 818	1 365 006
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	27 120	5 019
Management fees	1 062 173	

Le montant des déficits reportables transférés au groupe s'élève à 5 647 074 e au 31 décembre 2020.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-1 881 168		-1 881 168
+ Résultat exceptionnel	712		712
- Participation des salariés			
Résultat comptable	-1 880 457		-1 880 457

Commentaire

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	-3 061 111
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	-3 061 111
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-3 061 111
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-418 438
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	418 438
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	-3 061 111
Résultat de l'exercice	-1 880 457
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	-4 941 568

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	23 778.80	
Autres créances	21 543.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	45 321.80	

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	23 778.80	
418000 Clients - Produits non encore facturés	23 778.80	
Autres créances	21 543.00	
448700 Etat produits a recevoir	21 543.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	45 321.80	

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 460 368.62	2 124 923.29
Dettes fiscales et sociales	478 158.94	253 765.75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 938 527.56	2 378 689.04

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 460 368.62	2 124 923.29
408100 Facture non parvenue	3 460 368.62	2 124 923.29
Dettes fiscales et sociales	478 158.94	253 765.75
428200 Dettes prov. congés payés	313 568.48	180 712.62
438200 Charges sur congés à payer	32 938.45	18 982.58
438610 Taxe d'apprentissage à payer	13 127.98	
438620 Formation continue à payer	17 153.87	644.39
448600 Charges à payer	101 370.16	53 426.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 938 527.56	2 378 689.04

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	95 892	89 209
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	95 892	89 209

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	16 743	
Autres produits exceptionnels		17 455
TOTAL	16 743	17 455

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
	Total

2THELOO RAILWAY

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital social de 250 000 euros
13 rue Riblette -75020- PARIS
RCS PARIS 807 678 511

(La « **Société** »)

2THELOO RAILWAY

French single-shareholder simplified joint stock
company
with a share capital of EUR 250,000
Registered office: 13 rue Riblette -75020- PARIS
Registry of trade and Companies of Paris under
no. 807 678 511

(the « **Company** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE**

DU 31 AOUT 2021

Le 31 août deux mille vingt et un, à 12h, à Amsterdam,

L'associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »), la société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette - 75020 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING BV, représentée par la société de droit néerlandais VENATOR VENTURES B.V., elle-même représentée par la société de droit néerlandais HEPPIE B.V., elle-même représentée par Tom DANIELS, dûment habilité,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI
:

Le président de la Société (le « **Président** ») a, le 30 août, établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les présentes décisions ont été prises par l'Associé Unique conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur et les documents et renseignements requis pour son information ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social, depuis la convocation de la réunion.

**MINUTES OF THE RESOLUTIONS OF THE
SOLE SHAREHOLDER**

At AUGUST 31th 2021

In the year two thousand and twenty one, on August 31th, at 12h at Amsterdam

The Sole shareholder of the Company (hereinafter the « **Sole shareholder** »), The company 2THELOO FRENCH GROUP, French single-shareholder simplified joint stock company, with a share capital of EUR 1 938 395, located at 13 rue Riblette -75020- PARIS, with the Paris trade and companies registry under No. 808 012 553 represented by its Chairman 2THELOO HOLDING BV, itself represented by the Dutch company VENATOR VENTURES B.V., itself represented by HEPPIE B.V., itself represented by Tom DANIELS, duly authorised to act on its behalf,

I – THE FOLLOWING ARE HEREBY SET OUT
:

The chairman of the Company (the « **Chairman** ») has prepared and approved on August 30th the annual accounts (balance sheet, profit and loss account and appendix) for the financial year ended 31 December 2020 and the management report on the operation for the past financial year.

The following resolutions have been taken in accordance with the applicable law and statutory provisions in force and the documents and information required for its information have been sent or made available to it at the registered office since the meeting was convened.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Rapport du Président sur la situation de la Société et son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39 §4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Constatation de la conclusion de conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

II - THE FOLLOWING RESOLUTION ARE TAKEN BY PRIVATE DEED ON THE FOLLOWING AGENDA:

- Review of the management report on the Company's financial condition and activity of the financial year ended 31 December 2020 ;
- Review of the Statutory Auditor's report on the annual financial statements for the financial year ended 31 December 2020;
- Review and approval of the financial statements and operations for the year ended 31 December 2020
- Approval of the non-deductible expenses referred to in Article 39 §4 of the French General Tax Code;
- Discharge to the Chairman for the execution of his mandate for the past financial year;
- Allocation of the 2020 net result;
- Recording the conclusion during the financial year ended 31 December 2020 of agreements referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code;
- Renewal of the mandate of the Statutory Auditor;
- Powers to carry out the formalities.

certifiés conformes à l'original

La société BDO France, Commissaire aux comptes titulaire, a été informée des présentes.

Il est précisé que l'Associé Unique a une entière connaissance des documents suivants :

- La copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux comptes ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2020 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ; et
- Le texte des projets de résolutions ;

Puis, l'Associé Unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION – EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 ;

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de (1 880 457) euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

BDO France, the statutory auditor of the Company has been informed thereof.

The Sole Shareholder has full knowledge of the following documents:

- A copy of the information letter send to the Statutory Auditor;
- A copy of the Company's Articles of Association ;
- The inventory of the Company's assets and liabilities as at 31 December 2020;
- The annual financial statements (balance sheet, profit and loss account and appendix);
- The Chairman's management report ;
- The Statutory Auditor's report on the annual financial statements for the year ended 31 December 2020; and

The text of the draft resolutions

The Sole shareholder passed the following resolutions:

FIRST RESOLUTION – REVIEW AND APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS FOR THE YEAR ENDED 31 DECEMBER 2020 ;

The Sole shareholder, after having reviewed the Statutory Auditor report relating to the financial year ended 31 December 2020, approves the accounts for the said financial year as presented, showing a loss of EUR (1 880 457) .

He also approves the transactions shown in the accounts or referred to the Chairman's management report.

L'Associé Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEUXIEME DECISION – APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L'ARTICLE 39 §4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte du fait que la Société n'a effectué aucune dépense ou charge visée à l'article 39 §4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt supplémentaire à ce titre.

TROISIEME DECISION – QUITUS AU PRESIDENT

L'Associé Unique donne *quitus* au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

The Sole shareholder notes that the accounts for the past financial year do not include any expenses that are not deductible for tax purposes.

Distributed dividends

In accordance with the provisions of Article 243 bis of the French General Tax Code, the Sole shareholder states that no dividend has been distributed during the last three financial years.

SECOND RESOLUTION – APPROVAL OF EXPENSES REFERRED TO IN ARTICLE 39 §4 OF THE FRENCH GENERAL TAX CODE

Pursuant to Article 223 quater of the French General Tax Code, the Sole shareholder notes that no non-deductible expenses referred to in Article 39 §4 of the said code has been borne by the Company and therefore did not bear any additional tax in this respect

THIRD RESOLUTION – DISCHARGE TO THE CHAIRMAN FOR THE EXECUTION OF HIS MANDATE

The Sole shareholder gives discharge to the Chairman for the execution of his mandate for the past financial year.

**QUATRIEME DECISION – AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2020**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte
de l'exercice s'élevant à (1 880 457) euros
de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : (1 880 457) euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit (3 311 111) euros.
- Solde du report à nouveau, soit (5 191 568) euros.

L'Associé Unique constatant qu'à la suite de
l'affectation du résultat de l'exercice, les capitaux
propres sont devenus inférieurs à la moitié du
capital, décide, conformément aux dispositions
de l'article L.225-248 du Code de commerce de
ne pas dissoudre la Société.

L'Associé unique prend acte que :

- Sa décision doit faire l'objet de mesures de
publicité prévue par la loi ;
- La situation devra être régularisée à l'issue
d'un délai expirant à la clôture de l'exercice
2022.

**CINQUIEME DECISION – CONVENTIONS
VISEES A L'ARTICLE
L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE AU
COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020**

Conformément aux dispositions de l'article L.
227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique
prend acte :

Qu'il n'a été conclu aucune convention
intervenue directement ou par personne
interposée entre la Société et son dirigeant, son
associé unique ou, la société la contrôlant au
sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce

**FOURTH RESOLUTION – ALLOCATION OF
INCOME FOR THE YEAR ENDED 31
DECEMBER 2020**

The Sole shareholder decides to allocate the loss
of the year amounting to EUR (1 880 457) to :

Origin

- Loss of the year: EUR (1 880 457)

Allocation

- To the carry forward account i.e. (3 311 111)
EUR.
- Balance of the carry forward account i.e. EUR
(5 191 568).

The Sole Shareholder acknowledging that
following the affectation of the income of the
financial year, the shareholders' equity has
become less than half of the share capital,
decides, in accordance with the provisions of
article L.225-248 of the French Commercial
Code, not to dissolve the Company.

The Sole Shareholder notes that :

- Its decision must be subject to the publicity
measures provided for by French law ;
- The situation must be regularised at the end
of a period expiring at the close of the
financial year 2022

**FIFTH RESOLUTION – AGREEMENT
FAILLING WITH THE SCOPE OF ARTICLE L
227-10 OF THE FRENCH COMMERCIAL CODE
DURING THE FINANCIAL YEAR ENDED 31
DECEMBER 2020;**

In accordance with the provisions of Article L.
227-10 of the French Commercial Code, the Sole
shareholder notes:

No agreement has been entered into directly or
through an intermediary between the Company
and its manager, its Sole shareholder or the
company controlling it within the meaning of
Article L. 233-3 of the French Commercial Code

**SIXIEME DECISION – RENOUELEMENT DU
MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
TITULAIRE;**

L'associé unique, après avoir constaté que le mandat de BDO Paris Audit & Advisory, 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration, décide de renouveler ce mandat pour une période de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2026.

**SIXTH RESOLUTION – RENEWAL OF THE
MANDATE OF THE STATUTORY AUDITOR;**

The sole partner, having noted that the mandate of BDO Paris Audit & Advisory, 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris , as Statutory Auditor, has expired, decides to renew this mandate for a period of six financial years expiring at the end of the General Meeting called to approve the financial statements for the fiscal year ending 31 December 2026.

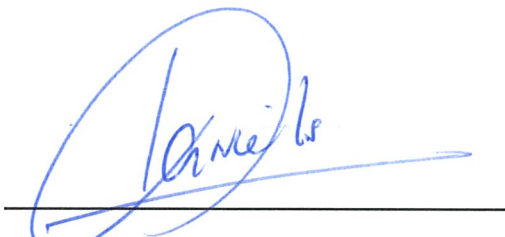
**SEPTIEME DECISION – POUVOIRS EN VUE
DES FORMALITES**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique, qui sera retranscrit sur le registre des décisions de l'Associé Unique.



2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

2THELOO HOLDING B.V. représentée par
VENATOR VENTURES B.V., elle-même
représentée HEPPIE B.V., elle-même
représentée par Tom Daniels.

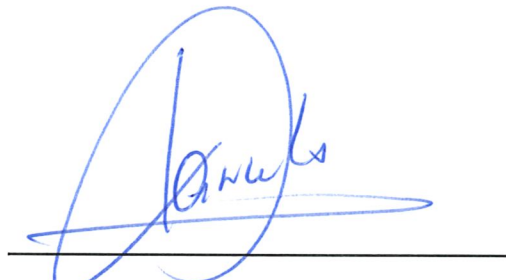
**SEVENTH RESOLUTION – POWERS FOR
FORMALITIES**

The Sole shareholder grants all powers to the holder of an original, a copy or an extract of these minutes in order to carry out all disclosure, registration or other formalities incumbent on the holder.

**

*

From all of the above, these minutes have been drawn up and signed by the Sole shareholder, which will be transcribed in the register of decisions of the Sole shareholder.



2THELOO FRENCH GROUP

Represented by its chairman

2THELOO HOLDING B.V. represented by
VENATOR VENTURES B.V., itself represented
by HEPPIE B.V., itself represented by Tom
DANIELS.

2THELOO RAILWAY

Société par Actions Simplifiée
13, rue Riblette
75020 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 31 août 2021

2THELOO RAILWAY SAS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique de la société 2theloo Railway SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2theloo Railway SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.144-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 août 2021

DocuSigned by:

8A0E9091E23D472...

BDO Paris Audit & Advisory
Représenté par Eric PICARLE
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	508 200	321 438	186 762	232 327
Autres immobilisations corporelles	8 398 309	2 632 856	5 765 452	5 813 715
Immobilisations en cours	69 870		69 870	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 040		10 040	8 840
TOTAL (I)	8 986 418	2 954 294	6 032 124	6 054 882
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	71 878		71 878	76 580
Avances et acomptes versés sur commandes	723		723	
Créances				
Clients et comptes rattachés	64 380	33 834	30 546	442 894
Autres	1 202 701		1 202 701	1 228 518
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	589 602		589 602	98 037
Charges constatées d'avance	95 892		95 892	89 209
TOTAL (II)	2 025 175	33 834	1 991 341	1 935 239
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 011 593	2 988 128	8 023 465	7 990 121

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2020	Net Au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 250 000	250 000	250 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-3 311 111	-2 892 673
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 880 457	-418 438
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-4 941 568	-3 061 111
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	356 550	293 793
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	356 550	293 793
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180	
Emprunts et dettes financières diverses	7 533 823	6 968 216
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 105 301	3 219 175
Dettes fiscales et sociales	959 021	570 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 157	13
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	12 608 483	10 757 438
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	8 023 465	7 990 121
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	33 706		33 706	69 884
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 236 931		4 236 931	8 835 455
Chiffre d'affaires Net	4 270 638		4 270 638	8 905 340
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			96 942	27 975
Autres produits			520	89 051
		TOTAL (I)	4 368 100	9 022 365
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 658	76 495
Variation de stocks (marchandises)			4 702	-29 930
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			2 552 921	4 869 883
Impôts, taxes et versements assimilés			147 892	199 967
Salaires et traitements			2 120 911	3 118 468
Charges sociales			267 670	342 972
Dotations aux amortissements sur immobilisations			930 675	683 277
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				33 834
Dotations aux provisions pour risques et charges			159 699	172 113
Autres charges				5 329
		TOTAL (II)	6 217 129	9 472 407
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 849 029	-450 041
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			32 139	36 758
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	32 139	36 758
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-32 139	-36 758
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-1 881 168	-486 799

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/01/2020
Au 31/12/2020Du 01/01/2019
Au 31/12/2019**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion	17 455	100 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	17 455	100 000

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	16 743	
Sur opérations en capital		31 639
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	16 743	31 639

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	712	68 361
---	------------	---------------

Participations des salariés (IX)
Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 385 554	9 122 365
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 266 011	9 540 804
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-1 880 457	-418 438

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées	32 139	36 758
--	--------	--------

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 8 023 465 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -1 880 457 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation malgré la perte de la moitié du capital social compte tenu du soutien financier du groupe 2theloo,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

L'émergence et l'expansion de la COVID-19 depuis l'année 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette crise sanitaire liée à l'événement COVID-19 a eu des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise à partir du premier confinement, soit à partir du 17 mars 2020. En coopération avec la SNCF, nous avons rendu les sites ferroviaires gratuits, ce qui a été couvert par la SNCF et n'a entraîné qu'une perte de revenus limitée.

En raison des restrictions de circulation tant au niveau national qu'au niveau international, la société a dû fermer l'ensemble de ses sites et les rouvrir progressivement dans le courant de l'année ce qui a eu un impact majeur sur son chiffre d'affaires.

Dans le même temps, le personnel de la société a été mis au chômage partiel, ce qui a réduit de manière significative le niveau de coût. Le montant total de l'aide relative au chômage partiel s'élève sur l'exercice 2020 à 849 555 €.

Le groupe 2theloo a été en mesure d'attirer des financements complémentaires pour couvrir la perte de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Dans un contexte général incertain sur la durée de l'épidémie et ses conséquences économiques, compte tenu de ces mesures et sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes, l'entreprise estime qu'il n'existe pas, à cette date, d'incertitudes significatives sur la continuité de son exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Amortissements

Les immobilisations sont mises en service et amorties à compter de l'inauguration des sites correspondants. Elles sont amorties, selon le mode linéaire, sur les durées des contrats d'occupation comprises entre 9 et 12 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent uniquement à des dépôts de garantie.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Aucune dépréciation des stocks n'a été constatée au 31/12/2020.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalent attendue de celle-ci.

La société a plusieurs litiges prud'homaux en cours qui sont provisionnés à la clôture de l'exercice pour un montant total de 356.550 €.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du turn over important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considérée comme non significative.

Impôts sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 000 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	183	208
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	183	208

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 000	1.00000	250 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	250 000	1.00000	250 000

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendriklaan 17 - 1075 AZ AMSTERDAM	895 548	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agents. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	508 200		
Inst. gales., agents. et aménagt. divers	7 529 776		740 222
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	31 686		
Emballages récupérables et divers			96 625
Immobilisations corporelles en cours			69 870
Avances et acomptes			
TOTAL	8 069 661		906 717
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 840		1 200
TOTAL	8 840		1 200
TOTAL GENERAL	8 078 501		907 917
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agents. et aménagt. const			
Installations techniques, matériel et outillages ind.		508 200	
Inst. gales., agents. et aménagt. divers		8 269 997	
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier		31 686	
Emballages récupérables et divers		96 625	
Immobilisations corporelles en cours		69 870	
Avances et acomptes			
TOTAL		8 976 378	
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		10 040	
TOTAL		10 040	
TOTAL GENERAL		8 986 418	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement					
Autres postes d'immo. incorp.					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	275 872	45 565		321 438	
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	1 736 240	882 147		2 618 387	
Matériel de transport					
Mat. de bureau et informatique, mobilier	11 507	2 962		14 469	
Emballages récup. et divers					
	2 023 619	930 674		2 954 294	
TOTAL GENERAL	2 023 619	930 674		2 954 294	
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement (I)					
Autres postes d'immo. incorp. (II)					
TOTAL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récup. et divers.					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges	293 793	159 699	96 942		356 550
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II 293 793 159 699 96 942 356 550					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	33 834				33 834
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III 33 834					
TOTAL GENERAL (I+II+III) 327 627 159 699 96 942 390 384					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		159 699	96 942		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 040		10 040
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	40 601	40 601	
Autres créances clients	23 779	23 779	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	128 683	128 683	
Taxe sur la valeur ajoutée	593 695	593 695	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	89 744	89 744	
Groupe et associés (2)	364 398	364 398	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	26 181	26 181	
Charges constatées d'avance	95 892	95 892	
	TOTAL	1 373 013	1 362 973
			10 040

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	180	180		
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	6 168 818			6 168 818
Fournisseurs et comptes rattachés	4 105 301	4 105 301		
Personnel et comptes rattachés	325 152	325 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	371 648	371 648		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	160 529	160 529		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	101 692	101 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 365 006	1 365 006		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	10 157	10 157		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 608 483	6 439 665		6 168 818

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		364 398
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	6 165 818	1 365 006
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	27 120	5 019
Management fees	1 062 173	

Le montant des déficits reportables transférés au groupe s'élève à 5 647 074 e au 31 décembre 2020.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-1 881 168		-1 881 168
+ Résultat exceptionnel	712		712
- Participation des salariés			
Résultat comptable	-1 880 457		-1 880 457

Commentaire

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL		

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	-3 061 111
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	-3 061 111
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	-3 061 111
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-418 438
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	418 438
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	-3 061 111
Résultat de l'exercice	-1 880 457
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	-4 941 568

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	23 778.80	
Autres créances	21 543.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	45 321.80	

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	23 778.80	
418000 Clients - Produits non encore facturés	23 778.80	
Autres créances	21 543.00	
448700 Etat produits a recevoir	21 543.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	45 321.80	

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 460 368.62	2 124 923.29
Dettes fiscales et sociales	478 158.94	253 765.75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 938 527.56	2 378 689.04

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 460 368.62	2 124 923.29
408100 Facture non parvenue	3 460 368.62	2 124 923.29
Dettes fiscales et sociales	478 158.94	253 765.75
428200 Dettes prov. congés payés	313 568.48	180 712.62
438200 Charges sur congés à payer	32 938.45	18 982.58
438610 Taxe d'apprentissage à payer	13 127.98	
438620 Formation continue à payer	17 153.87	644.39
448600 Charges à payer	101 370.16	53 426.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 938 527.56	2 378 689.04

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	95 892	89 209
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	95 892	89 209

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Amendes et pénalités	16 743	
Autres produits exceptionnels		17 455
TOTAL	16 743	17 455

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
	Total